

Scène préhistorique

Autor(en): **Viaux, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 23

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207832>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

TALÈNES ET DEMOISELLES

Aux Plaines-du-Loup, sur Lausanne, le dimanche 4 juin, à la fin de l'après-midi. A l'ombre d'un cerisier sont assises quelques personnes de la campagne et du vignoble : M. et M^{me} Bordon, M. et M^{me} Cafornet, M^{me} Minzoud et sa nièce, M^{lle} Loyette. Un jeune citadin, Hector Mistifle, cousin des Bordon, s'approche du groupe.

MISTIFLE (*parlant aux Bordon*). — Eh bien, cousins, que dites-vous de notre meeting d'aviation ?

BORDON. — De quoi?... Tâche-voir de parler français, si tu veux qu'on te comprenne.

MISTIFLE (*riant*). — Je vous demandais si vous étiez content de ce que vous avez vu ?

BORDON. — Du moment qu'on n'a rien déboursé, on n'a rien non plus à réclamer. Mais nos gouvernements trouvent tout de même que ça manque de banquettes.

M^{me} BORDON. — Et nos seigneurs et maîtres trouvent surtout qu'il fait soif, loin de la cantine...

M^{me} CAFORNET. — Ne disons pas de mal de nos maris, madame Bordon : je ne sais si c'est un effet du soleil qui vous tombe d'aplomb dans la bouche, mais, à force d'avoir le nez en l'air, je suis aussi altérée qu'eux et je donnerais bien un franc pour une goutte de n'importe quoi...

CAFORNET (*l'interrompant*). — En voilà encore un qui part!... Là, au-dessus du bois du Désert...

M^{me} MINZOU. — C'est un monoplan.

M^{lle} LOYETTE. — Non, tante, c'est un biplan.

MISTIFLE. — C'est vous qui avez raison, mademoiselle.

M^{me} MINZOU. — A quoi donc est-ce qu'on les reconnaît ?

MISTIFLE. — C'est bien simple, madame : un monoplan n'a qu'une paire d'ailes, comme les oiseaux ; tandis que les biplans avec leurs doubles ailes superposées peuvent être comparés aux coléoptères...

BORDON. — Aux co... quoi ?

MISTIFLE. — ...léoptères, mon cousin, co-léop-tè-res. Ainsi, les hannetons...

BORDON. — Les cancoires ?

MISTIFLE. — Parfaitement. Vous savez que ces bestioles ont une paire d'ailes cuirassées, les élytres, et, au-dessous, une autre paires d'ailes plus légères.

CAFORNET. — A moi, les biplans me rappellent plutôt les talènes ; ça fronne comme ces pouettes bêtes et ça a l'air méchant comme elles.

MINZOU. — Oué, des talènes, si on veut. Et les monoplans ?

CAFORNET. — Les monoplans, ça n'est-il pas comme de ces fines demoiselles qui volent par dessus les gots et les étangs ?

MISTIFLE. — Très juste, des libellules.

BORDON. — Des demoiselles, te dit-on.

M^{me} MINZOU. — C'en a tous les caprices, en tout cas.

M^{lle} LOYETTE. — C'est pour moi que vous dites ça, ma tante ?

M^{me} MINZOU. — Tu sais bien que non ; c'est seulement pour dire.

BORDON. — Regardez-voir, la talène ; elle descend, elle va se poser... Bon, la voilà qui remonte... Non, elle en a assez... Trois petits sauts sur le pré... Arrêt, tout le monde descend !

M^{lle} LOYETTE. — L'aviateur monte en automobile ; on va le montrer au public, tout autour de la place.

M^{me} BORDON. — Vous me direz ce que vous voudrez, mais cette promenade des aviateurs, au milieu de la foule qui applaudit, me paraît de trop. N'est-ce pas assez, pour leur tourner la tête, qu'ils voient leur nom et leur portrait sur les journaux et sur les cartes postales ?

MISTIFLE. — N'oubliez pas, cousine, que c'est le public lui-même qui réclame ce défilé triomphal : il tient à voir le héros du jour, l'homme qui a risqué sa peau pour une invention merveilleuse, et qui, ce me semble, est aussi intéressant que tel souverain qu'on exhibe à ses sujets, les jours de grande fête.

BORDON. — Il y a du pour et du contre, dans ce que tu dis, cousin Hector.

CAFORNET. — Pour faire ce métier d'oiseau, il faut tout de même n'avoir pas froid aux yeux.

MINZOU. — Oué, oué, c'est des gaillards d'attaque... Tenez, en revoilà un dans les airs !

CAFORNET. — Sur une talène.

MINZOU. — Et celui-là sur une demoiselle.

M^{lle} LOYETTE. — Que c'est beau !

M^{me} BORDON. — Voyons, cousin Hector, toi qui sais tout, penses-tu que ça pourra être utile par la suite, ces engins-là ?

MISTIFLE. — J'en suis sûr. Songez, cousine, que l'aviation n'en est qu'à ses débuts. Qui aurait cru, il y a dix ans, qu'on volerait sur des appareils plus lourds que l'air, et que ces appareils, dirigeables comme des automobiles, passeraient par dessus les mers et les montagnes, franchiraient la Manche, le Léman dans toute sa longueur, le Simplon, iraient de Paris à Madrid, de Paris à Rome, comme vous les voyez aller des Plaines-du-Loup à la cathédrale de Lausanne !

BORDON. — Tu parles comme un livre.

MISTIFLE. — L'utilité des aéroplanes a sauté aux yeux des chefs des états-majors. Dans bien des pays, des écoles d'aviateurs militaires forment les éclaireurs des armées futures. Avec les perfectionnements inventés chaque année, chaque mois, chaque jour presque, biplans et monoplans vont voir leur usage se répandre aussi de plus en plus dans la vie civile. Qui sait s'ils ne remplaceront pas bientôt les chemins de fer de montagne, les ascenseurs des habitations, les échelles des maçons, des pompiers, des cueilleurs de pommes !

BORDON. — Kaisè-tè, fou !

MISTIFLE. — Avec un peu d'imagination, je les vois même pénétrer, sous un volume réduit, dans nos appartements et aider nos ménagères à vaquer à leur besogne d'une chambre à l'autre, à se hisser sans fatigue au plus haut des armoires, pour y soigner le linge et les provisions. (*Les dames éclatent de rire.*)

M^{me} MINZOU. — Quand nous en serons là, monsieur Mistifle, il y aura belle lurette que mes armoires n'auront plus besoin de moi.

M^{me} CAFORNET. — Mes pauvres jambes ne valent plus grand'chose ; mais j'aurai toujours plus confiance en elles qu'en tous vos biplans, monoplans, reste-en-plans et rataplans !

BORDON. — Tout ce que tu racontes là, Hector, c'est parfait. Qui vivra, verra. En attendant, tu serais bien gentil de me louer une de ces machines pour monter les hottées de fumier à nos vignes des Belles-Truches, tu sais qu'elles sont raides en diable.

MINZOU. — Oué, oué ; mais le plus pressé ne serait-il pas d'aller prendre un verre ? Qu'en pensent ces dames ?

M^{me} MINZOU. — Pour une fois, je ne dis pas non.

M^{mes} CAFORNET ET BORDON. — Ni nous, non plus.

CAFORNET. — Voilà de bonnes Vaudoises ! Mais aussi cet air des Plaines-du-Loup est diantrement sec.

MINZOU. — Oué, oué... On jurerait même qu'il est salé.

BORDON. — A la cantine, à la cantine ! Dépêchons !

V. F.

Les Vaudois à Paris.

Dans un bon restaurant des boulevards, deux Vaudois de passage à Paris viennent de commander leur menu.

Le garçon qui les sert leur demande naturellement :

— Et comme vin, que désirent ces messieurs ?

Un peu embarrassé devant une carte des vins très fournie, et pour se donner le temps d'y réfléchir, l'un des convives s'écrie :

— Eh bien, pour commencer, apportez-nous une bouteille de Gollion.

Alors, le garçon, le plus gravement du monde :

— Je regrette, messieurs, mais ici nous n'avons pas de Gollion, nous n'avons que de l'Aclens...

Le garçon était un compatriote, originaire de Grancy, et l'à-propos de sa riposte lui valut un fameux pourboire !

SCÈNE PRÉHISTORIQUE

ADAM, certain jour, dit à Eve :
Qu'il fait chaud dans ce paradis !
Et les cafetiers ont fait grève,

Ne pourrais-tu, ma mie, dis,
A ton époux tendre et fidèle,
Vivant portrait d'un demi-dieu,
Donner un peu de citronnelle,
Quelque breuvage capiteux
Pour étancher sa soif ardente
Et calmer son gosier brûlant ?
Car la chaleur est étouffante
Et le soleil n'est qu'au Levant.
Jusqu'à la fin de la journée,
Hélas, devrais-je encor souffrir ?
Eve ! toi qui me fus donnée,
Tu ne voudrais me voir mourir !
Viens donc, et que ta main bénie
Sur ma lèvre se pose enfin,
Viens apaiser mon agonie
Fais-moi boire un nectar divin.
Mon pauvre ami répondit Eve,

Si les cafetiers ont fait grève,
C'est qu'ils avaient bonne raison,
Car le raisin, fruit de saison,
A fait défaut en cette année,
Qui fut, — j'en suis fort chagrinée, —
Froide et pluvieuse à l'excès,
Mais bien mieux que moi tu le sais.
Or donc, cela m'est difficile,
N'insiste pas, c'est inutile.
Où prendrai-je, pour te l'offrir,
Le doux vin qui te doit guérir ?
Et malgré mon impatience,
Ne puis soulager ta souffrance.
Vois, Adam, mon ami très cher,
Combien mes regrets sont amers;
Je voudrais et ne puis calmer,
Les douleurs d'un époux aimé;
Comprends ma peine et mon émoi,
Moi-même je souffre avec toi.

Soit, dit Adam, si tu ne peux,
Malgré les désirs de ton âme,
Eteindre en ma gorge le feu
Par un adoucissant dictame,
Regarde au moins dans le jardin,
Sur les arbres et sur les haies,
Tu trouveras, c'est très certain,
Ou quelques fruits, ou quelques baies.
Faute de mieux tu les prendras,
Et vers ton époux, prévenante,
Bien vite les apporteras.
Va, puis reviens, sois diligente.

Eve, à ces mots, vite s'empresse,
Au bois que le zéphir caresse,
Voulant cueillir pour son époux
Le plus beau fruit et le plus doux.
Son corps, divine forme ailée,
Court sur le sable des allées
Jusqu'en un lieu très écarté
Où trônait l'arbre convoité,
Dont le fruit, tant pis, je le nomme,
Vous le savez, s'appelait « pomme ».
L'arbre donc était un pommier
Et de son genre était premier.
Seulement Eve, oui, était femme,
Et son désir — Dieu ait son âme —
Fut de s'emparer aussitôt
Du fruit juteux, si mûr, si beau,
Malgré la défense formelle
D'y toucher sous peine éternelle.
Elle le cueillit prestement
Et s'en revint trouver Adam,
Qui, toujours triste, en un coin sombre,
Sous les cyprès restait à l'ombre.
Heureuse, belle, rayonnante,
Eve accourut, et, souriante :
Vois, mon ami, dit-elle alors,
Pour te servir, bravant la mort,
Je l'apporte le fruit de vie
Cueilli par une main amie.
— A cette parole, Adam prit
La pomme et d'un coup l'engloutit.

Depuis cette époque lointaine
Où se rattache cette scène,
Pour notre pauvre humanité
Ce fait glorieux est resté.
Est-elle utile, cependant,
La petite pomme d'Adam ?

31 mai 1911.

R. VIAUX.

Onna crouyo équella dé sepa.

On demeindze matin, que fasâi onna cremena dâo diabblio, noutré pompiers l'aviont z'u on exerciço.

Quant l'iront *boutsî* (terminé), lè conseillers dau veladzo l'au zaviont offert on verro et onna bounna sepa à l'o'gnon po lè repicolâ on pou.

Quant l'iront medzi cllia sepa, ion, à quoui on de: « Vinaigre », sé vire vers son vesin et lâi de :

— Eh bin, Fritz, quemin que té la trauvé, cllia sepa ?

— Destra, destra bounna, mâ dû qu'on no la sert din clliau assietta à « trottoi », on n'ein a min qu'onna crouya petiota gotta.

JUMINAS T.

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

La petite rue.



J'habite une petite rue. Ne croyez point que je m'en plaigne; loin de là; je le constate tout simplement. Entouré de toutes parts de grandes artères fréquentées, la petite rue voit se répandre autour d'elle le flot des touristes, des étrangers et des snobs, dont il ne lui arrive que des remous affaiblis.

On n'y voit donc que rarement des petits « rastas » au teint olivâtre, aux cheveux huileux, à la large cravate voyante, s'étalant dans l'échancrure du gilet démesurément ouvert. Les visiteurs de notre cité pittoresque — flegmatiques Anglais en culottes courtes, jumelles en bandoulière, Bædecker en main; Allemands au vert chapeau, genre tyrolien, accompagnés d'une Gretchen aux cheveux filasse; Italiens exubérants et gesticulants ne s'y rencontrent guère. Les entravées à la démarche incertaine, ne l'honorent que de très rares visites, et la jupe-culotte y est encore totalement inconnue.

A cette énumération de tout ce qu'on ne voit pas, vous allez croire que cette petite rue est à Combrelieu-les-Pives ou à Villars-les-Fâines. Il n'en est rien pourtant. Je vous parle d'un de ces nombreux quartiers paisibles et tranquilles, comme on en voit dans notre capitale vaudoise, et comme il y en a tant en dehors des artères cosmopolites du Grand Pont, de la Rue de Bourg et surtout de la Place St-François.

Car Lausanne a conservé en maints endroits son cachet de ville vaudoise calme et de paisible activité. En dehors des jours de marché et de l'heure de sortie des bureaux et ateliers; ses rues sont un peu mornes.

Il y circule surtout des dames très bien, se rendant à leurs thés — « Mais oui, ma chère » — des employés de nos grands magasins, faisant leurs courses de ce pas traînard et lent d'un homme qui n'a nulle hâte d'être arrivé; de bons bourgeois s'en allant faire leur petite promenade hygiénique, et des gosses, qui jouent en se criant de vilaines raisons.

Aussi quel remue-ménage quand il arrive quelque chose d'extraordinaire :

Pour un char, pour une voiture qui passe, l'employé, derrière les stores, à demi baissés, de son bureau, lève le nez. Pour une automobile, tout le monde se précipite aux croisées.

Quand, par hasard, un cortège s'égare dans la petite rue, c'est du délire.

Tous les habitants sont devant leur porte, les fenêtres se garnissent. Vieillards et enfants, femmes et hommes, sauteuriseaux, apprentis, gratte-papiers de tout âge et de tout acabit, patrons respectables et posés, se font une fête d'assister à cet événement inouï.

Mais, me direz-vous peut-être, une telle affaire doit jeter la perturbation dans l'existence de tous les habitants de la petite rue!

Qu'on se rassure! Le fait est si rare!

De mémoire d'homme, il n'a guère passé qu'un seul cortège dans la petite rue : Celui des garçons-bouchers le Lundi de Pâques.

BERT-NET.

Lo martzau et lo paysan.

On martzau avâi fé 'na hersa po on paysan, et kemin l'étâi mauféta, ca l'avâi dâi deint pllie granté lè z'ena quiè lè z'ôtra, le chautâvè su lè tzan. On dzo, lo paysan fasâi dâi reproudzo au martzau. Stuce lâi dit :

— Laisse-la pire chautâ peindein que lè dzouvena : quan le sarâi villie, ne vau pliequa tant chautâ.

AUX MILICES VAUDOISES

ET GENEVOISES

VAUD ET GENÈVE.

Il s'agit du conflit au sujet du prince Louis-Napoléon, dont la France demandait à la Suisse l'expulsion, à la suite de la tentative de Strasbourg (1838).

Voici comment M. le professeur Paul Maillefer, syndic de Lausanne, raconte, dans sa belle « Histoire du canton de Vaud » (Payot et Cie, éditeurs), les événements auxquels ont trait les articles de la *Gazette de Lausanne* de 1839, que nous reproduisons ci-dessous.

« ... A la suite de la tentative de Strasbourg » le gouvernement français demanda l'expulsion de ce dangereux prétendant (le prince Louis-Napoléon). Le prince résidait alors au château d'Arenenberg; il était citoyen thurgovien et avait fait du service dans les milices fédérales. Le gouvernement thurgovien refusa de l'expulser. La Diète était indécise. » Alors Rigaud, de Genève, et le député vaudois Monnard intervinrent avec force. Dans un discours, qui fit sur l'assemblée une profonde impression, Monnard demanda que l'on repoussât la demande de la France « en termes convenables et mesurés, mais sur le champ, sans hésitation ». Monnard avait parlé selon le cœur de ses compatriotes et mandants.

» Lorsqu'ils revinrent de la Diète, les députés vaudois furent acclamés à Lausanne. Une fois de plus, l'opinion publique se prononçait pour une résistance vigoureuse à toute prétention offensante de la part de la nation française.

» Trop avancé pour battre en retraite, le gouvernement de Louis-Philippe recourut à l'intimidation. Il fit des préparatifs militaires (septembre 1838). Le général Aymar, dans une proclamation fameuse, datée de Lyon, annonçait qu'il allait sévir contre les « turbulents voisins ». Ce langage indigna les Suisses. Les cantons occidentaux ressentirent plus vivement l'outrage; ils mobilisèrent leurs troupes avec une promptitude remarquable.

» Genève et Vaud eurent alors un superbe élan d'enthousiasme patriotique. Vaud mobilisa 3500 hommes d'élite, sous les ordres du colonel Guiguer de Prangins, mit de piquet 12,500 hommes et arma le landsturm et les volontaires. On put alors constater l'excellente organisation de la milice vaudoise. Quant à son patriotisme, il fut au-dessus de tout éloge. Les citoyens quittaient immédiatement leurs affaires, leurs intérêts, leurs occupations, pour accourir sous les drapeaux; un grand nombre arrivaient de loin, ne sachant même pas s'ils retrouveraient, après la guerre, le gagne-pain qu'ils avaient abandonné; plusieurs Vaudois établis à l'étranger firent de longs voyages pour rejoindre leurs bataillons; de vieux sous-officiers, hors de service, demandèrent à être incorporés comme simples soldats.

» Louis-Napoléon ayant quitté la Suisse, la cause du conflit était écartée. La Diète répondit aux prétentions françaises par une note énergique. Tout rentra dans l'ordre. Nos Confédérés de la Suisse allemande témoignèrent leur solidarité helvétique et en même temps leur admiration pour le patriotisme des Vaudois et des Genevois. Monnard et Rigaud, dont le noble langage avait ému la Diète, les troupes vaudoises et genevoises, qui avaient donné un si bel exemple de courage et de dévouement, furent l'objet de manifestations sympathiques. En juin 1839, une députation d'officiers zuricois apporta les médailles et les drapeaux d'honneur offerts à cette occasion; elle fut accueillie à Lausanne par des démonstrations enthousiastes. »